La Constituante près de chez vous

Consultation sur l'avant-projet de constitution Soirées-rencontres dans les communes (19h30 - 22h)

Les communes reçoivent l'Assemblée constituante autour de l'avant-projet de constitution. Après la journée de lancement du 5 février, qui a permis aux constituants de sillonner le canton, faisant des haltes dans cinq communes pour rencontrer la population, cinq soirées sont organisées dans cinq communes.

Ces soirées permettront des discussions sur l'avant-projet de constitution et le questionnaire qui l'accompagne.

•	Jeudi 17 février	Ville de Genève, salle des Assemblées de la salle communale de Plainpalais, rue de Carouge 52
•	Mercredi 2 mars	Onex, buvette de la salle communale, route de Chancy 131
•	Jeudi 3 mars	Versoix, Maison du Charron, rue des Moulins 6
•	Mercredi 9 mars	Chêne-Bougeries, salle communale Jean-Jacques Gautier, route du Vallon 1
•	Jeudi 10 mars	Meyrin, Ferme de la Golette, rue de la Golette 32

PROGRAMME

De 19h30 à 22h, avec un apéritif dînatoire

Après une présentation générale, vous pourrez choisir les thèmes qui vous intéressent parmi différentes tables de discussion :

- dispositions générales, droits fondamentaux et buts sociaux
- droits politiques
- autorités
- organisation territoriale et relations extérieures
- tâches et finances publiques.

Pour plus d'informations : www.ge.ch/constituante ou 022 546 87 07